



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le ministre

Paris, le

15 MARS 2022

Réf. : MT/2022-03/10253

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Sénateur du Loiret
Sénat
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Monsieur le Ministre,

Comme chaque année, le conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transports de France (AFITF) a adopté, sur ma proposition, le 15 décembre 2021, son budget initial pour l'année 2022.

Ce budget, à hauteur de 4,3 milliards d'euros cette année, a pu bénéficier de ressources complémentaires grâce au plan « France relance » à hauteur de 1,28 milliard d'euros. Cela permettra d'amplifier les efforts de modernisation et de développement des réseaux ferroviaires et routiers prévus par la trajectoire financière de la loi d'orientation des mobilités.

L'adoption de ce budget pour l'année 2022 permet d'engager dès ce début d'année les crédits nécessaires à la réalisation des projets des contrats de plan Etat-Région (CPER).

Ainsi, j'ai le plaisir de vous confirmer les financements, que je sais très attendus, sur votre territoire pour :

- Les études relatives à la suppression de passages à niveaux (195,176,177,178) de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, d'un montant global de 750 000€, dont une part Etat de 750 000€ (crédits prévus dans le CPER) ;
- La subvention de décroisement versée au CD 45, d'un montant global de 900 000€, dont une part Etat de 900 000€ (crédits prévus dans le CPER) ;
- La poursuite des études de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la gare nationale d'Orléans-Centre, d'un montant global de 4 688 000€, dont une part Etat de 3 500 000€ (crédits AFITF classique) ;
- Les travaux régénération de la ligne capillaire fret Gien - Nevoy, d'un montant global de 3 600 000€, dont une part Etat de 1 080 000€.

Ces financements pourront faire l'objet d'ajustements au cours de l'année en fonction des besoins.



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Vous pouvez compter sur l'engagement des services du Ministère des Transports pour mener à bien l'ensemble des projets, inscrits au Contrat de Plan Etat-Région 2015/2020, dont le volet mobilités a été prolongé de 2 ans pour intégrer les crédits du plan de relance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Baptiste DJEBBARI